

	Mairie d'Aureville 4 place du Village 31 320 AUREVILLE	<i>Téléphone :05 61 76 30 29</i> <i>Fax :05 61 76 41 36</i> <i>Email :mairie.aureville@wanadoo.fr</i>
--	---	---

Compte Rendu de la réunion Du conseil municipal d'AUREVILLE

Mardi 27 mai 2014

TABLE DES MATIERES

SECURISATION DES ARRETS DU T.A.D. (Transport à la Demande)

COMITÉS DE PILOTAGE

- Lotissement
- Hangar

VIE COMMUNALE

- Commission urbanisation/voirie/travaux
 - Travaux communaux
- Commission Écoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations
 - RPI
 - BASC
 - Associations
 - Communication

VIE INTERCOMMUNALE

- Sicoval
- SDEHG
- SSTOM
- Sivurs
- DECOSET

QUESTIONS DIVERSES

- Informations diverses

Réunion du Conseil Municipal du 27 mai 2014

CM 2014-05

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

Mesdames :

1. BUFF Florence
3. PAGANI-CABANNE Florence
5. MANENT Corinne
7. CASSAN Christine
9. PIQUET Marcelle

Messieurs

2. ESPIC Xavier
4. RIOCROS Jean-Pierre
6. MOUMIN Jean-Marc
8. BACCHIN Patrice
10. TARROUX Francis
11. SALEIL Georges
12. LANDREA Benoît
13. SOLEIL Philippe
14. GILLES André

Absents excusés :

Monsieur :

1. *CAMUS Gabriel*

Ordre du jour :

- **Approbation des comptes rendus des 28 mars et 22 avril 2014**
- **Vie Communale**

- **Compte rendu des activités communales**

- **Vie Intercommunale.**
 - **Compte rendu des activités intercommunales**
- **Questions diverses**

**Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 27 mai
2014 à 20h30.**

Membres en exercice : 15 / Présents : 14 / Pouvoir : 0 / Votants : 14.

Les comptes rendus des réunions des 28 mars et 22 avril 2014 sont approuvés à l'unanimité.

Monsieur RIOCROS Jean-Pierre a été désigné secrétaire de séance.

Sujets avec débats

SECURISATION DES ARRETS DU T.A.D. (Transport à la Demande)

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS présente au Conseil Municipal l'étude qu'il a menée sur la possibilité de sécuriser certains arrêts du TAD sur les départementales 35, 35c et 24 et Chemin des Crêtes. On constate que certains arrêts, du fait de la dangerosité du cheminement à emprunter le long des routes, ne sont pas utilisés par certains administrés.

Définition des zones dangereuses :

Croisement de la route du Bois des Dames et de la route du Brelh :

Le stationnement des usagers en attente de la navette ne semble pas poser de problème majeur ; la banquette est large au droit de l'arrêt. Le stationnement du bus en attente des voyageurs est beaucoup plus problématique, pas d'aire de stationnement, pas de visibilité. L'accès à l'arrêt depuis le lieu dit « les Dames » est très dangereux ; pas de banquette, pas d'éclairage.

Sabatéry, route de Vigoulet

L'arrêt à l'entrée du chemin del Bosquet est sécurisé, mais son accès par la RD35c, depuis le lotissement ou depuis le lieu dit Sauveterre et le Faouret est très dangereux. Pas de banquette, pas de visibilité.

Le Boulanger

L'arrêt à l'entrée du chemin du Boulanger est sécurisé, il dessert les habitations situées au Bois Grand et la Nadale. L'accès en venant des Agries n'a pas de banquette permettant aux piétons de ne pas marcher sur la route.

Etude – proposition de solutions

Croisement de la route du Bois des Dames et de la route du Brelh :

Un comptage de véhicules a été réalisé par la Direction de la Voirie sur la route du Bois des Dames. 2500 véhicules / jours en semaine et 1000 véhicules / jour le WE.

Compte tenu du nombre de foyers concernés potentiellement par cet arrêt on peut préconiser :

L'aménagement d'une aire de stationnement pour la navette au bout de la route du Brelh et la sécurisation du déplacement des piétons peuvent être réalisés en busant environ 100 mètres du fossé existant.

- concernant l'accès à l'arrêt par la route du Bois des Dames, le côté gauche de la chaussée n'étant pas suffisamment large pour envisager l'aménagement de la banquette, on peut envisager la création d'un busage du fossé côté droit, mais la distance est très élevée, environ 400 mètres.

Sabatéry, route de Vigoulet

Il paraît irréalisable d'aménager un chemin piétonnier tout le long du CD35c depuis l'arrêt jusqu'au lotissement de Sabatéry.

Plusieurs pistes de solutions :

- ouvrir un chemin à l'intérieur, beaucoup plus long mais sécurisé ...
- demander un arrêt à l'entrée du lotissement ...
- aménager un accès sécurisé jusqu'au futur lotissement ou jusqu'au village...

Le Boulanger

Cet arrêt dessert un grand nombre d'habitations mais l'accès est dangereux par une route étroite et très passagère aux heures de pointe.

Suite à l'exposé de Monsieur Jean-Pierre RIOCROS, Monsieur le Maire propose de chiffrer la création des busages route du Bois des Dames et Route du Brelh.

Arrêt centre bourg – école

Les bus (scolaire, TAD et TISSEO) qui desservent l'arrêt de l'école s'arrêtent AVANT le passage protégé. Les enfants se mettent en danger lorsqu'ils traversent la chaussée sans visibilité des véhicules qui doublent le bus stationné.

Il semble que même en déplaçant le stationnement du bus, le problème persiste, puisque les enfants traversent souvent sans regarder l'arrivée éventuelle d'un véhicule.

Il faut peut être les sensibiliser à faire attention en traversant la route.

La situation sera sensiblement améliorée quand l'aménagement général de la traversée du village sera réalisé.

COMITÉS DE PILOTAGE

Lotissement

La commission est en train de réunir les informations pour constituer le dossier.

Un rendez-vous a été pris avec la mairie d'Auzeville qui peut nous faire part de leur expérience dans la création d'un lotissement communal.

PROMOLOGIS a ébauché un projet.

Madame BACHELET, urbaniste du Sicoval va nous aider à constituer le dossier.

Le CAUE sera également contacté.

« Le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et le l'Environnement) de Midi Pyrénées. Le CAUE est à la disposition des communes, groupements de communes et des administrations publiques pour accompagner en amont tout projet d'urbanisme, d'architecture ou lié à l'environnement et au paysage. Il propose une analyse avant toute décision d'aménagement dans une optique de développement durable. Il apporte un regard professionnel indépendant et peut nous accompagner dans nos choix, afin d'adapter notre projet au contexte local, à nos besoins, au site et aux objectifs de développement durable. Il peut nous aider à préciser le contenu de notre projet.

Le CAUE remplit une mission de service public et les interventions sont gratuites. La maîtrise d'oeuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne peut pas légalement être assurée par le CAUE. »

www.caue-mp.fr

Hangar

Les travaux du hangar sont conditionnés par l'évolution du dossier du lotissement.

La commission « urbanisation – travaux - Voirie » se réunira au mois d'octobre pour lancer la réflexion.

Sujets sans débat

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux

La constitution de la commission est en cours, toutes les personnes contactées n'ont pas donné leur réponse.

Travaux communaux

Atelier municipal.

Les travaux ont débuté, l'implantation du nouveau bâtiment a été réalisée et les pieux pour les fondations terminés.

Aménagement du trottoir Bichard .

Le coût total de l'opération s'élève à 94 467 €, nous avons bénéficié d'une subvention de 54 467 € et le solde a été assumé par la commune, soit 40 000 € sur le Pool Routier.

Commission Écoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Création du comité consultatif "ecole / jeunes / sport / associations"

CM 05/2014 – 23/01

Nombre de suffrages exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstention	0

Suite aux élections municipales du 23 mars 2014,

Monsieur le Maire propose à son Conseil Municipal la reconduction de diverses commissions communales dans le but d'associer les administrés à la gestion communale. Elles seront formées de conseillers municipaux ainsi que d'un nombre d'administrés à définir. Ces organes de consultation n'ont pas de pouvoir de décision mais ont une mission de réflexion, de proposition et de suivi des actions décidées par le Conseil municipal.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide de la création la commission " Ecole / Petite enfance / Jeunes / Sport / Associations", elle sera constituée comme suit :

Animateur principal :

Monsieur MOUMIN Jean-Marc – Adjoint au Maire assisté de Madame Florence BUFF

Ecoles :

- *Monsieur MOUMIN Jean-Marc – Adjoint au Maire.*
- *Madame BUFF Florence – Conseillère Municipale.*
- *Madame MANENT Corinne – Adjointe au Maire.*

Jeunes :

- *Madame CASSAN Christine – Conseillère Municipale*

Sports :

- *Monsieur SOLEIL Philippe – Conseiller Municipal*
- *Monsieur BACCHIN Patrice – Conseiller Municipal*

Associations :

- *Madame PAGANI-CABANNE Florence - Conseillère Municipale*
- *Monsieur RIOCROS Jean-Pierre - Conseiller Municipal*

Les administrés volontaires :

- *Madame D'OIDIO Géraldine - Administrée.*
- *Madame CASTEL-DAYDE Nathalie – Administrée.*
- *Madame LAULAN Maud – Administrée*
- *Madame AJAC Carole - Administrée*
- *Monsieur CAUJOL Grégory – Administré*
- *Madame DENAT Karine - Administrée*
- *Madame GROENENE-SERRANO Karine - Administrée*

La commission ainsi constituée est reconnue par le conseil municipal d'Aureville, tout changement dans sa composition sera soumis à son approbation.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

RPI

Les délégués d'Aureville et de Clermont-le-Fort se sont rencontrés pour retracer l'historique du RPI, pour finaliser la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et définir le projet Educatif Territorial.

Dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires), les communes devraient organiser des animations le lundi de 17h à 18h. Une réunion a été organisée avec l'association de parents d'élèves AURECLER pour leur demander de reconduire les animations mises en place les années précédentes (anglais, disco...) les autres soirs de la semaine et peut être d'élargir leur activités à la commune de Clermont le Fort.

Ue réunion d'information sera organisée pour tous les parents d'élèves.

BASC

Le BASC fêtera ses 10 ans lors de la fête locale.

Le samedi matin une activité de hockey sur gazon sera proposée aux enfants présents.

L'animation sportive sera suivie des discours et les festivités s'achèveront autour d'un buffet organisé par le Comité des Fêtes.

Associations

Il est nécessaire d'établir une liste de contacts des associations pour que la mairie soit informée des activités de chacun.

Monsieur Jean-Pierre RIOCROS a assisté à l'Assemblée Générale de l'ArPA.

« Arbres et Paysages d'Autan, est une association départementale loi 1901, créée en 1995, sous l'impulsion d'un groupe d'agriculteurs soucieux de restaurer le paysage et de préserver leur environnement. Elle a pour objet de promouvoir le rôle de l'arbre dans la sauvegarde et la restauration du paysage pour le mieux vivre de tous. » Elle est composée de 500 adhérents sur 60 communes, de 5 salariés et d'un formateur.

www.arbresetpaysagesdautan.fr

Florence PAGANI-CABANNE et Jean-Pierre RIOCROS seront également les délégués pour la bibliothèque municipale.

Communication

Il serait souhaitable d'établir un contact avec le correspondant de la Dépêche, Monsieur BOUDON.

Mmes Florence BUFF et Florence PAGANI-CABANNE se chargent de prendre des photos de chaque manifestation organisée par la Mairie et d'écrire un article à transmettre à Monsieur BOUDON.

Mise à jour du site pour cet été.

CCAS

Prévoir une réunion de lancement.

VIE INTERCOMMUNALE

Sicoval

L'organisation se met en place petit à petit. Les prévisions budgétaires ne sont pas très bonnes et des économies devront être faites.

La mise en place des commissions n'interviendra pas avant le mois de septembre 2014.

Madame Corinne MANENT a été proposée au Conseil d'Administration du CIAS.

SDEHG

Le 23 mai 2014 s'est tenue la réunion du secteur auquel est rattaché Aureville. 24 communes font partie de ce secteur. Cinq délégués ont été élus qui représenteront le secteur au Comité syndical. Cent cinquante sept délégués forment ce Comité Syndical

SSTOM

Monsieur Bruno VERMERSCH, maire adjoint de Drémil Lafage a été élu Président du syndicat.

La prochaine réunion se déroulera le 18 juin 2014 à Drémil Lafage.

Sivurs

Élection de la Présidente : Madame Muriel CHEVALIER.

3 nouvelles communes devraient intégrer le SIVURS (MONTCLAR LAURAGAIS, CAIGNAC, LAGARDE)

Le secrétariat recherche un adjoint administratif pour 20 heures.

Concernant la commission « menus », il est nécessaire de rentrer en contact avec la responsable de la cantine.

DECOSSET

92 élus siègent au comité syndical de DECOSSET sous la Présidence de M. Marc Péré, Maire de l'UNION.

« C'est le Syndicat Mixte DECOSSET qui exerce la compétence " Traitement " de la totalité des déchets collectés sur le territoire du Sicoval

(213 000 tonnes en 2004). DECOSSET a délégué à la société ECONOTRE, dans le cadre d'une Délégation de Service Public, le regroupement, le transfert, le traitement et la valorisation des déchets.

DECOSSET (DEchetteries, Collectes SElectives, Traitement) regroupe 12 Syndicats et Communautés de communes du Nord du département de la Haute Garonne. »

www.decoset.fr

QUESTIONS DIVERSES

Informations diverses

- Monsieur le Maire rappelle le repas de la « DDE », il se déroulera le vendredi 13 juin 2014, à 12 heures.

- Assemblée Générale de l'ADIL le 10 juin 2014 à 14 heures.

« L'ADIL 31(Agence Départementale d'information sur le Logement de Haute-Garonne) est un organisme, conventionné par le Ministère de l'Egalité des Territoires et du Logement, à vocation départementale, et regroupant l'ensemble des acteurs de l'immobilier de notre département.

Depuis 1982, l'Etat, les élus locaux, les professionnels de l'immobilier et du secteur bancaire, la Caisse d'Allocations Familiales, les organismes HLM, les gestionnaires du 1 % patronal, les organismes divers d'intervention sur le secteur de l'immobilier, et les organisations d'usagers ont souhaité mettre gratuitement à la disposition de tous, un service d'intérêt public pour informer et conseiller sur tout ce qui relève de l'habitat.

Elle offre au public ; un conseil juridique, financier et fiscal personnalisé et l'informe sur ses droits et obligations, sur les différentes solutions qui s'offrent à lui en matière de logement et d'habitat ».

www.adil31.org

- Tirage au sort de la liste préparatoire des jurys d'assises : à Vieille Toulouse.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 00h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le mardi 1^{er} juillet 2014, à 20h30.

CM-05/2014-23/01 : Création du Comité consultatif « Ecole, Jeunes, Sport, Associations »

<i>BACCHIN Patrice</i>	
<i>1. BUFF Florence</i>	
<i>2. CAMUS Gabriel</i>	Excusé
<i>3. CASSAN Christine</i>	
<i>4. ESPIC Xavier</i>	
<i>5. GILLES André</i>	
<i>6. LANDREA Benoît</i>	
<i>7. MANENT Corinne</i>	
<i>8. MOUMIN Jean-Marc</i>	
<i>9. PAGANI-CABANNE Florence</i>	
<i>10. PIQUET Marcelle</i>	
<i>11. RIOCROS Jean-Pierre</i>	
<i>12. SALEIL Georges</i>	
<i>13. SOLEIL Philippe</i>	
<i>14. TARROUX Francis</i>	